

Note technique sur les projets de passerelle modes actifs

Passerelle Nord (Etude Egis)

L'implantation de la passerelle est située à mi-distance des points de traversée existants (Pont Neuf et Vieux pont), sachant que le Vieux Pont n'est pas adapté aux modes doux.

Avantages :

- Relier le pôle Gare au centre-ville de la commune par un cheminement plus sécuritaire pour les modes doux.
- Espaces de stationnement situés rue de la fruitière (actuels et futurs) peuvent compléter les espaces de stationnement du centre-ville ponctuellement saturés (08h30/11h30/13h30/16h30).
- Accès à la gare depuis le quartier de Merisiers, Moisy ou des Coteaux est raccourcis (1,265 km du haut du cimetière à la gare par la route, 1000 m par la rue des Balances, 730 m par la future passerelle).

Inconvénients : Doit s'accompagner d'une liaison piétonne / cycle en rive gauche, par la rue de la Frutière / av du Pont Neuf ou av du Vieux Pont.

Passerelle voie verte Genève-Chamonix au Sud du Pont Neuf- liaison vélo

Implantation de la passerelle au sud du pont ferroviaire existant dans la continuité de l'avenue des Paccots – impasse des Cèdres.

Avantages :

- Assure une continuité de la liaison cyclable (véloroute –Léman-MtBlanc)
- Relie La zone d'activité des Paccots et les habitations au secteur Gare-Complexe sportif sans passer par le centre-ville (déplacements domicile-travail depuis la Gare jusqu'à l'usine Bosch (650 m, soit à peine 10 min et 3 à vélo).

Inconvénients :

- En doublon du pont existant pour les piétons depuis le centre-ville
- Accès difficile depuis le centre-ville, il faut passer sous le pont ferroviaire existant → ne servira qu'à la continuité de la voie verte sans accès au centre-ville (commerces, équipements), pas d'usage pour les habitants du centre-ville.
- Pas de desserte directe de logements, les lotissements des Paccots et de la Plaine étant à plus de 1 km de la Gare et 1,5 km du collège par l'avenue du stade, sans piste cyclable sur ce tronçon.

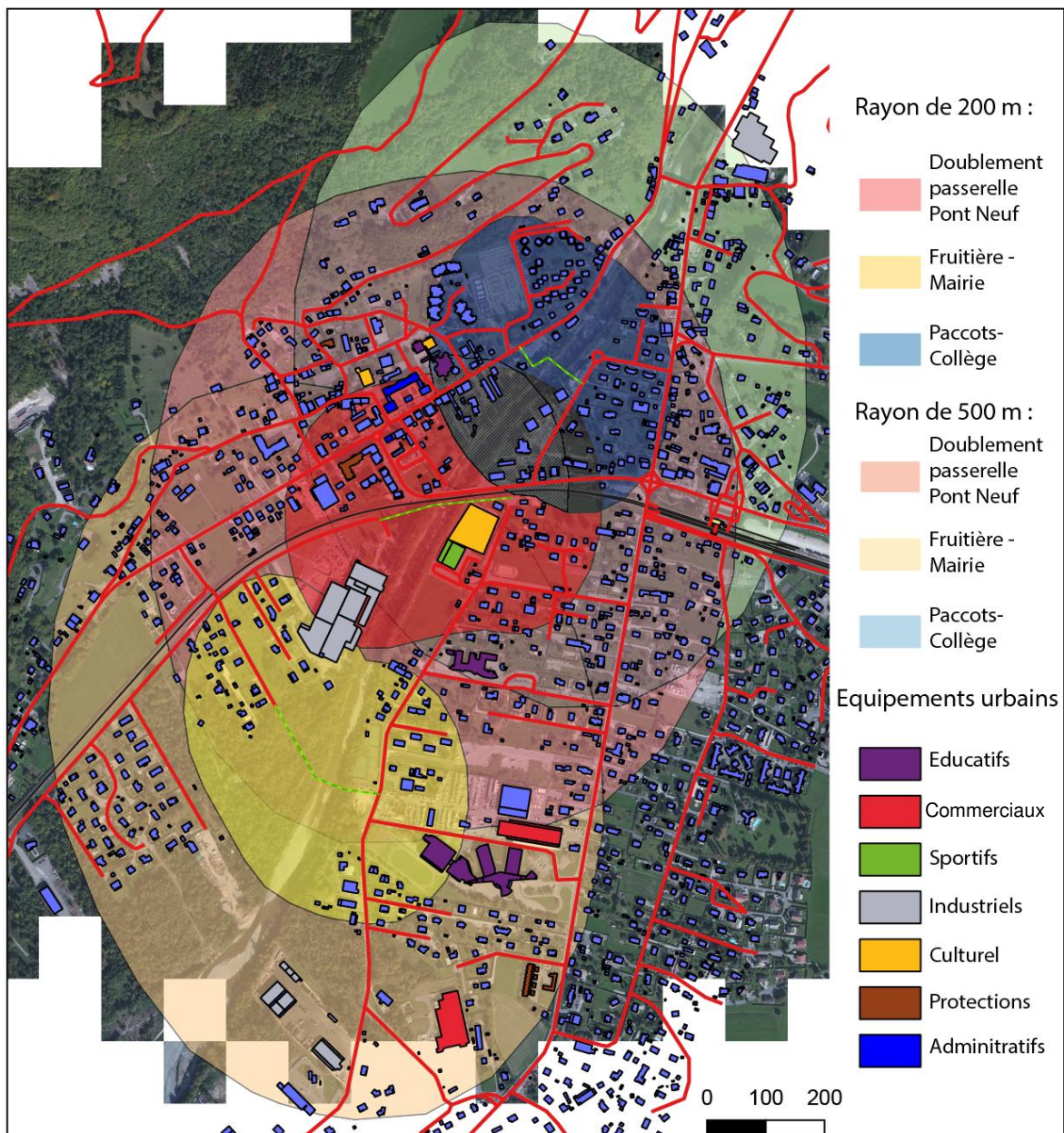
Liaisons Paccots-Collège – passerelle voie verte

Avantages :

- Permet de relier le secteur des Paccots (100 logements en accès direct, plus tous ceux des Chéney, Sougey, les Rots,...) aux équipements et pôles générateurs de déplacement au sud de la commune (Equipements sportifs, scolaires, commerciaux et industriels)
- Permet d'assurer une continuité la liaison cyclable de la vélo-route via la rue du collège – rue du coin et accès à la voie verte existante.

Inconvénients :

- Difficulté technique de franchir le Giffre dans ce secteur (absence de digue) et nécessité de réaliser les cheminements doux sur les rives du Giffre et / le long de l'avenue du Stade
- Risque de faible utilisation si jalonnement inexistant et/ou inefficace
- Utilisation pour relier des secteurs périphériques moins denses.
- Eloigne les utilisateurs de la voie verte du centre-ville de Marignier



Synthèse

Passerelle	Description	Avis
Passerelle Nord	Apport d'une connexion nord dans la ville. Facilite la traverse. Apport parc stationnement	++
Passerelle voie verte au Sud du Pont Neuf	Continuité piste cyclable mais fait doublons avec l'existant. Pas d'usage pour les habitants du centre-ville et pour ceux des lotissements Paccots et autres, crée un chemin presque aussi long que par la route	-
Passerelle Paccots-Collège	Apport connexion Paccots-Collège et équipements en raccourcissant beaucoup le trajet. Nécessite de réaliser un cheminement doux pour y accéder densité d'habitation moindre.	+

